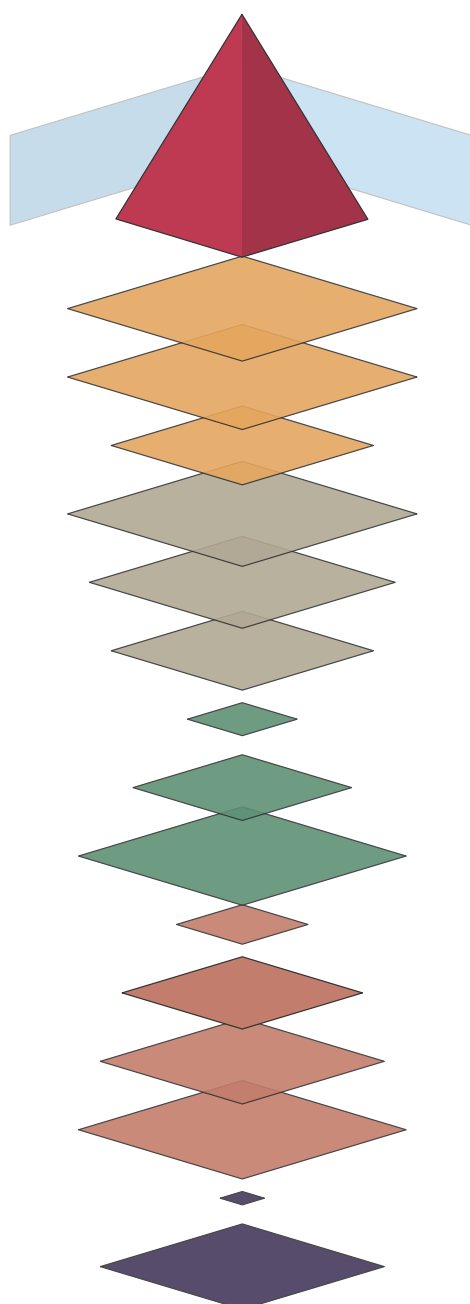




NIGER



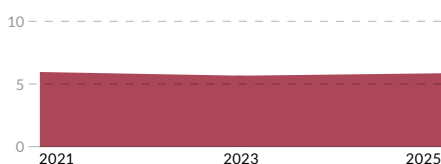
5.93 $\nearrow 0.23$

SCORE DE CRIMINALITÉ

53^e sur 193 pays $\nearrow 12$

17^e sur 54 pays africains $\nearrow 1$

4^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest $\nearrow 2$



MARCHÉS CRIMINELS

5.87 $\nearrow 0.17$

TRAITE DES PERSONNES 8.00 $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS 8.00 0.00

RACKET D' EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION 6.00 $\nearrow 2.00$

TRAFIC D' ARMES 8.00 0.00

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON 7.00 0.00

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE 6.00 $\nearrow 1.00$

2.50 $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE 5.00 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE 7.50 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES 3.00 0.00

COMMERCE D' HÉROÏNE 5.50 $\searrow 1.00$

COMMERCE DE COCAÏNE 6.50 $\searrow 0.50$

COMMERCE DE CANNABIS 7.50 0.00

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE 1.00 0.00

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE 6.50 0.00

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

6.00 $\nearrow 0.30$

GROUPES DE TYPE MAFIEUX 5.50 $\nearrow 1.50$

RÉSEAUX CRIMINELS 7.00 $\searrow 0.50$

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT 8.00 $\searrow 0.50$

ACTEURS ÉTRANGERS 6.50 $\nearrow 1.00$

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ 3.00 0.00



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.

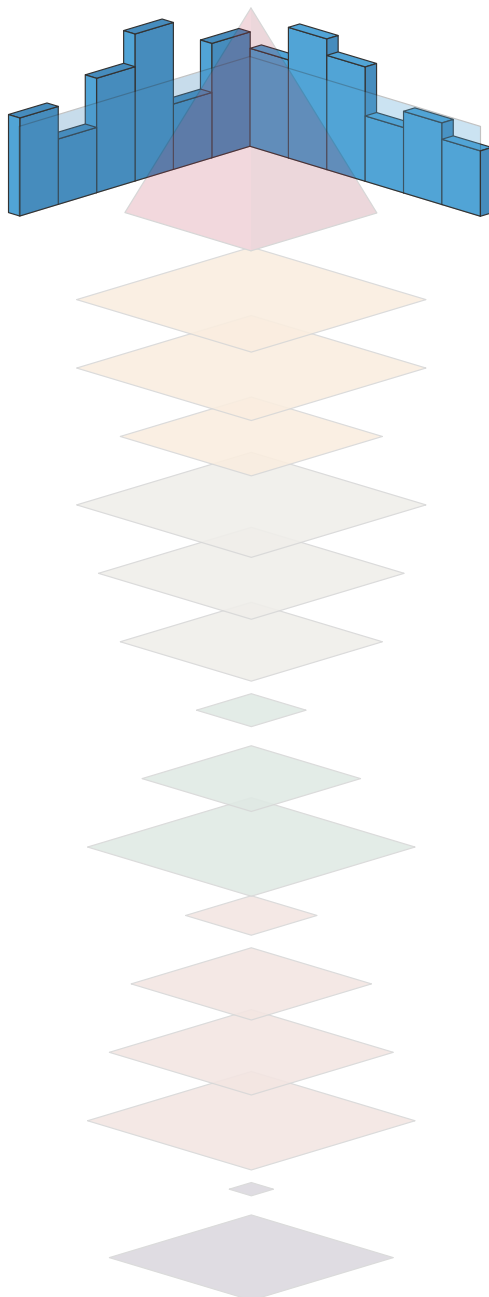


Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par
l'Union européenne et mis en œuvre par
l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL,
en collaboration avec Global Initiative
Against Transnational Organized Crime.



NIGER



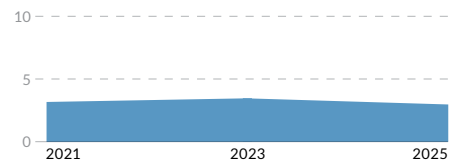
2.96 ↘0.50

SCORE DE RÉSILIENCE

168^e sur 193 pays ↘21

39^e sur 54 pays africains ↘9

11^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest ↘1



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3.00	↘1.00
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	2.00	
	3.50	↘0.50
COOPÉRATION INTERNATIONALE	4.50	↘2.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	2.00	
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	3.50	0.00
FORCES DE L' ORDRE	3.00	↘0.50
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	4.00	
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	3.50	↘0.50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	2.00	↘0.50
	2.50	
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	2.00	0.00
PRÉVENTION		0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES		↘0.50
		0.00
		↘0.50



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Funded by
the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Le Niger est un pays d'origine, de transit et de destination pour la traite des personnes, y compris à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de servitude domestique. Les acteurs de la criminalité vont des groupes transnationaux organisés aux factions extrémistes violentes telles que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM), l'État islamique au Sahel (EIS) et les groupes liés à Boko Haram, ainsi que les bandits qui exploitent l'instabilité sécuritaire. Les méthodes de traite comprennent la tromperie, la coercition et la manipulation, exploitant souvent les vulnérabilités économiques. Les victimes sont principalement des Nigériens, souvent des personnes à faibles revenus, des femmes et des enfants vulnérables à l'exploitation dans les secteurs agricoles, miniers ou autres secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi qu'à l'exploitation sexuelle. Les migrants d'Afrique de l'Ouest et centrale traversant le Niger pour se rendre en Algérie et en Libye sont également vulnérables à la traite à des fins d'exploitation par le travail et d'exploitation sexuelle, ainsi qu'à l'extorsion. L'abrogation, en novembre 2023, de la législation sur le trafic d'êtres humains, qui criminalisait les personnes apportant une assistance aux migrants, a contribué à améliorer la sécurité des migrants. Cependant, les efforts de lutte contre la traite des personnes ont diminué depuis le coup d'État de 2023, avec une baisse du nombre d'enquêtes et des services inadéquats aux victimes. L'augmentation des flux migratoires à travers le Niger a également facilité la traite des personnes, en particulier entre le Nigeria et la Libye. Les femmes et les enfants restent particulièrement vulnérables au risque d'exploitation, notamment à la prostitution et au travail agricole et minier. L'esclavage fondé sur les castes persiste malgré sa criminalisation, touchant particulièrement les femmes dans les régions du nord.

Le pays est une source et une plaque tournante essentielle pour le trafic d'êtres humains, alimenté par les migrations de l'Afrique de l'Ouest et centrale vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Les conflits régionaux et les politiques restrictives des pays voisins ont par ailleurs transformé le Niger en pays de destination pour certains réfugiés, susceptibles de tomber entre les mains de passeurs. Le trafic d'êtres humains implique des réseaux locaux et transnationaux. La dépénalisation effective du trafic d'êtres humains au Niger a rendu certains trajets moins coûteux et relativement plus sûrs, mais les traversées vers la Libye et l'Algérie restent clandestines et exposent les migrants à des risques d'arrestation et d'expulsion. Les flux migratoires ont considérablement augmenté au début de l'année 2024, en particulier via Agadez, tandis que les coûts de transport entre Agadez et la Libye ont nettement baissé.

Les fermetures de frontières consécutives au coup d'État ont également accru la demande de services de passeurs à la frontière avec le Bénin.

Le racket d'extorsion et chantage à la protection restent très répandus, principalement sous l'impulsion de divers groupes criminels et extrémistes violents du Mali et du Burkina Faso. Ces groupes financent leurs opérations par l'extorsion, en collaborant avec des réseaux locaux afin de contrôler des routes stratégiques et les services essentiels. Le banditisme a considérablement augmenté, en particulier dans le nord du Niger, où des combattants tchadiens ciblent des convois de grande valeur ou assurent la protection de trafiquants, tandis que les bandits locaux attaquent des véhicules et s'emparent de biens sur les routes principales. Les enlèvements contre rançon sont également fréquents dans les zones frontalières, et la perception forcée de la zakat (impôt religieux) touche plusieurs régions. Les extorsions de fonds, sous forme de bétail et d'espèces, ont considérablement augmenté. Les régions de Tillabéri et de Tahoua sont particulièrement touchées, avec 1 500 têtes de bétail et plus de 17 millions de francs CFA auraient été saisis par des groupes armés en juin 2023.

COMMERCE

Le Niger est un important pays source, de transit et de destination pour le trafic d'armes, alimenté par des groupes extrémistes et des acteurs intégrés à l'État. Les armes sont acheminées depuis la Libye vers le Mali et le Nigeria via Agadez, Tahoua et Tillabéri, en empruntant d'anciennes routes commerciales afin d'échapper à la surveillance. La majeure partie de ces armes provient de flux intra-continentaux, notamment des pertes sur les champs de bataille et des stocks gouvernementaux ailleurs en Afrique. Cependant, les flux plus récents provenant d'acteurs extérieurs et destinés au conflit au Soudan ont également des répercussions au Niger. La prolifération des armes a alimenté la violence, notamment le terrorisme, les conflits intercommunautaires et les affrontements entre les forces de l'ordre et les groupes militants. La demande locale est alimentée par l'insécurité persistante et les conflits pastoraux. Les profits tirés du trafic d'armes sont blanchis par le biais de l'immobilier, des entreprises écrans, des investissements dans le bétail et de l'exploitation aurifère.

En raison de l'accès limité aux soins de santé et de la porosité des frontières, le pays reste un pays de transit et de destination pour les médicaments de contrefaçon. Le marché implique divers acteurs, notamment des employés du secteur pharmaceutique, des agents publics, des membres des forces de l'ordre, des vendeurs ambulants, ainsi que des réseaux criminels organisés et certains groupes armés. Provenant principalement d'Europe, des États-Unis et de

régions voisines telles que l'Afrique du Nord et le golfe de Guinée, les produits pharmaceutiques de contrefaçon sont très répandus. Les saisies mettent en évidence des points névralgiques à Niamey, Gaya et plusieurs autres localités. La corruption et la complicité d'agents des douanes facilitent ce commerce, tandis que les récentes mesures de répression ont révélé l'existence de chaînes d'approvisionnement étendues. Malgré le renforcement des contrôles, le marché demeure résistant et largement diffus.

Le Niger est principalement un pays de transit pour la contrebande de tabac, un phénomène favorisé par la faible présence de l'État et une pauvreté structurelle marquée. Une route de contrebande sophistiquée établie à travers l'Afrique saharienne relie le Bénin et le Togo au Maghreb. Les cigarettes de contrebande proviennent souvent du Burkina Faso et transitent par le Niger pour rejoindre la Libye, ou empruntent les axes passant par le Mali, l'Algérie et la Mauritanie. Des réseaux criminels, y compris des groupes terroristes, ainsi que des acteurs du secteur privé, participent à ce commerce. Des rivalités territoriales et des conflits entre les groupes criminels pour le contrôle de ce marché lucratif ont été signalés, témoignant de sa forte rentabilité.

ENVIRONNEMENT

L'exploitation forestière illégale impliquant des acteurs étrangers, bien qu'elle ne soit pas étroitement liée au crime organisé, est signalée de manière sporadique et demeure faiblement sanctionnée. Le marché du crime lié à la flore dans le pays pourrait être sous-estimé en raison d'un sous-signalement. L'insuffisance des dispositifs de protection et la surveillance des zones reculées permettent aux groupes extrémistes d'exporter des ressources à travers ces territoires sans être détectés. L'implication des réseaux terroristes transnationaux dans le commerce du bois suggère une diversification de leurs sources de financement dans un contexte d'instabilité régionale.

Le Niger reste un pays source et de transit pour le commerce illégal d'espèces sauvages, un phénomène alimenté par la pauvreté et la demande de viandes rares. Le braconnage persiste dans les zones protégées telles que les parcs nationaux de Termit et W, où des groupes extrémistes facilitent l'accès. Les espèces les plus touchées sont notamment la gazelle Dorcas, l'outarde d'Arabie et la gazelle dama, qui font face à un risque critique d'extinction. Le vol de bétail, lié à des réseaux criminels transfrontaliers et à des groupes extrémistes violents, constitue une source majeure d'instabilité et de violence dans les régions frontalières du Mali, du Burkina Faso et du Nigeria.

Le Niger est également une source importante d'or, de pétrole et d'uranium, l'exploitation aurifère par les populations locales et les travailleurs étrangers étant très répandue dans les régions d'Agadez, de Tahoua et de Tillabéri. L'extraction minière illicite attire de plus en plus l'attention des groupes extrémistes qui utilisent ce secteur pour générer des revenus

et recruter des travailleurs. Le trafic d'or suit des routes transnationales, comme celles reliant Niamey à Dubaï. L'or burkinabè fait également l'objet d'un trafic à travers le Niger, dans un contexte de redéploiement des zones d'insécurité frontalière. Les divergences entre les données officielles sur les exportations et les volumes importants de saisies suggèrent l'existence de pratiques corruptives généralisées. La contrebande de carburant est particulièrement intense à Zinder et à Agadez, et les flux entre la Libye, le Niger et le Nigeria restent une activité économique illicite majeure.

DROGUES

Bien que le commerce d'héroïne ne soit pas très développé au Niger, une quantité notable transite par le pays à destination de l'Afrique du Nord, principalement l'Algérie. Les flux proviennent d'Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est, transitant par Addis-Abeba, en Éthiopie, ainsi que par le Nigeria. Les principaux centres de trafic sont Agadez, Maradi, Zinder et Tahoua. Il est difficile d'estimer avec précision les volumes des cargaisons en raison de la capacité limitée des forces de l'ordre à identifier les substances. Certaines cargaisons d'héroïne parviennent également sur les marchés locaux, contribuant à une augmentation de la consommation nationale.

La cocaïne provenant d'Amérique du Sud et destinée à l'Europe et à l'Asie de l'Ouest transite par le Niger, comme en témoignent plusieurs saisies majeures effectuées entre 2021 et 2024. Cependant, le coup d'État de 2023 et le déclenchement du conflit dans le nord du Mali ont considérablement réduit les flux de cocaïne transitant par le Niger. Malgré une augmentation des arrestations, seuls des trafiquants de moindre envergure sont généralement poursuivis, tandis que des figures plus influentes, y compris les responsables étatiques, semblent bénéficier d'une forme d'immunité. Les groupes armés imposent des taxes aux trafiquants en échange d'un passage sécurisé, mais leur implication semble limitée comparativement à la complicité d'acteurs étatiques. Les routes du trafic passent souvent par les ports d'Afrique de l'Ouest puis par les principales villes du Niger, la plupart des flux traversant le nord du pays vers la Libye ou l'Algérie. La consommation locale de cocaïne, notamment parmi les jeunes, est en hausse, y compris le crack dans les zones reculées.

Le cannabis, provenant principalement du Maroc, transite par les États sahéliens voisins et est connu pour passer par le Niger avant de revenir en Afrique du Nord ou d'être acheminé vers l'Asie de l'Ouest ou l'Europe. Il existe également un important marché intérieur et le cannabis demeure la drogue la plus consommée dans le pays. Les principaux centres de transit sont Tahoua, Niamey et Agadez. Cependant, le coup d'État de 2023 et la reprise du conflit dans le nord du Mali ont également perturbé de manière significative les flux de cannabis à travers le Niger.

Le Niger est à la fois une destination et un corridor régional stratégique pour les drogues synthétiques. Le tramadol et la prégabaline sont les substances les plus consommées localement, en particulier parmi les mineurs d'or et les jeunes, la demande étant concentrée dans des villes telles que Niamey, Zinder et Dosso. Parallèlement, le Niger joue un rôle régional essentiel de transit entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord. Le tramadol provenant d'Inde et du Nigeria est principalement importé via les ports du Nigeria, du Togo et du Bénin, puis acheminé par voie terrestre à travers les principaux centres névralgiques du Niger, Maradi et Agadez, vers le Maghreb et d'autres destinations. Si le Niger constitue un marché significatif en soi, la majeure partie du tramadol continue vers des destinations majeures telles que la Libye et en Algérie. Les récentes saisies importantes de tramadol et de prégabaline soulignent l'ampleur et l'organisation de ces réseaux de contrebande. Ce commerce est alimenté par une forte demande locale et régionale, des réseaux de distribution étendus et une combinaison de facteurs internationaux et nationaux.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Si des éléments anecdotiques suggèrent une augmentation de la criminalité cyberdépendante au Niger ces dernières années, en raison d'un faible niveau de sensibilisation, les informations sur des incidents spécifiques font défaut.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La corruption et les détournements de fonds restent très répandus au Niger, avec des vulnérabilités systémiques, en particulier dans les secteurs de la justice, de la santé, des marchés publics, de la fiscalité, du secteur bancaire et des projets de développement. La criminalité financière implique souvent des surfacturations, des dépenses non autorisées, des irrégularités documentaires, des gonflements artificiels des coûts et des pratiques frauduleuses dans les appels d'offres publics. Des affaires récentes ont mis en cause des responsables publics et des dirigeants bancaires dans des systèmes de détournement de fonds. Les défis auxquels le pays est confronté sont aggravés par le clientélisme et la banalisation des pratiques de corruption au sein de l'administration. Les capacités institutionnelles limitées du Niger freinent la lutte contre la corruption, tandis que des facteurs externes tels que la conjoncture économique internationale exacerbent les problèmes nationaux.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les réseaux criminels nationaux faiblement structurés constituent les acteurs de la criminalité les plus courants et les plus répandus au Niger. Ces groupes opèrent sur de multiples marchés illicites, notamment le trafic de drogue, la traite des personnes, le trafic d'armes, la contrebande de carburant, le commerce illicite d'or, le banditisme armé, l'extorsion et la criminalité liée à la faune. Ils sont particulièrement présents à

Agadez, Niamey, Maradi, Dosso, Zinder, Tahoua et Tillabéri, collaborant souvent avec des acteurs transnationaux, notamment ceux des pays voisins. Les groupes extrémistes violents tels que l'EIS, le JNIM et les groupes liés à Boko Haram constituent également des acteurs criminels majeurs, qui exploitent l'instabilité régionale et contrôlent des portions croissantes du territoire nigérien.

Les acteurs intégrés à l'État continuent de jouer un rôle majeur dans la facilitation des marchés criminels, notamment le trafic de drogue, le commerce de produits de contrefaçon, le commerce illicite d'or et la criminalité financière. Des responsables gouvernementaux à différents niveaux entretiennent des liens étroits avec les groupes criminels. En conséquence, certains membres d'organisations criminelles ont même évolué vers des rôles commerciaux ou politiques, brouillant davantage la frontière entre les réseaux criminels et les institutions officielles. Cette intégration des sphères criminelle et politique au Niger reflète une stratégie pragmatique par certains responsables pour maintenir un semblant d'ordre public par l'exercice d'une influence indirecte sur ces réseaux.

La situation stratégique du Niger et la porosité de ses frontières encouragent l'implantation d'acteurs de la criminalité étrangers, notamment des réseaux d'Afrique de l'Ouest et du Nord ainsi que les groupes extrémistes violents. Ces acteurs contrôlent les principales routes de trafic et collaborent avec des réseaux locaux et certaines personnalités politiques. Leurs activités comprennent le trafic de drogue, la traite des personnes, le trafic d'armes, l'extorsion et le racket.

Des rapports font état de l'implication de plusieurs entreprises du secteur privé dans des affaires de fraude, de falsification et de blanchiment de capitaux, bien que les preuves tangibles demeurent limitées. Des personnalités influentes liées aux activités d'extraction d'or dans le nord du Niger sont soupçonnées de participer au trafic de drogue. Des hommes d'affaires seraient impliqués dans le blanchiment d'argent, en réinvestissant les profits du trafic de drogue dans des projets immobiliers d'envergure en Afrique de l'Ouest. Ces dynamiques mettent en évidence le lien entre les activités économiques locales et la criminalité transnationale organisée au Niger, ainsi que le rôle joué par des personnalités éminentes dans la facilitation des flux financiers provenant d'activités illicites.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Les efforts du Niger pour lutter contre la criminalité organisée comprennent des mesures juridiques nationales, régionales et internationales sur des questions telles que la corruption, le trafic de drogue, le commerce des armes et la protection de la faune sauvage, mais celles-ci dépendent fortement de l'assistance internationale. Malgré des engagements formels, la mise en œuvre reste limitée en raison de l'influence criminelle profondément ancrée au sein du système politique. Après le coup d'État de juillet 2023, la consolidation du pouvoir et la redéfinition des alliances stratégiques ont été privilégiées par rapport à la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, ce qui a entraîné un recul des droits de l'homme, de la gouvernance et de la responsabilité.

La lutte contre la corruption et le détournement des biens publics demeure faible, ce qui compromet les efforts de développement au Niger. Toutefois, le pays a adhéré à plusieurs instruments juridiques internationaux et régionaux de lutte contre la corruption et a mis en place plusieurs instruments nationaux dans ce domaine. Au cours de la période considérée, une commission a été créée pour lutter contre la délinquance économique et financière, avec pour mandat notamment le recouvrement des avoirs illicites. Les défis en matière de transparence persistent. Bien que la loi accorde un large accès à l'information, les mécanismes d'application efficaces restent insuffisants. Depuis que la junte a pris le pouvoir dans le pays, les décisions publiques ne font plus l'objet de débats réguliers et ouverts.

Le Niger a ratifié plusieurs conventions internationales visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée, s'appuyant largement sur l'aide extérieure pour renforcer ses capacités. Le coup d'État de 2023 a perturbé la coopération régionale, suscitant de vives réactions de la part des pays côtiers voisins et des partenaires occidentaux, notamment l'imposition de sanctions financières par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Bien que ces sanctions aient été partiellement levées au cours de la période considérée, le retrait du Niger de la CEDEAO, aux côtés du Mali et du Burkina Faso, a mis fin à sa participation aux stratégies régionales de lutte contre la criminalité. En effet, le Niger s'est aligné au niveau régional sur le Mali et le Burkina Faso, formant l'Alliance des États du Sahel, et a rompu ses liens avec d'anciens partenaires étrangers tels que la France et les États-Unis. En conséquence, l'assistance internationale, y compris pour les programmes de lutte contre la criminalité organisée, a considérablement diminué. Parallèlement, le Niger a signé des accords d'extradition et de coopération judiciaire avec le Sénégal et l'Algérie afin de renforcer la collaboration en matière de justice pénale et la réinsertion des délinquants.

Au cours de la période considérée, le Niger a modifié sa législation afin de lutter contre le trafic d'êtres humains et la criminalité cyberdépendante, mais des difficultés subsistent en matière de mise en œuvre. Les précédentes lois sur le trafic d'êtres humains, qui visaient à réduire le transport de migrants, avaient eu pour effet de déplacer ces activités vers la clandestinité et d'accroître les risques encourus par les migrants. L'abrogation de la principale loi sur le trafic par la junte a rendu les trajets plus sûrs et moins coûteux, mais

aucun nouveau cadre juridique complet n'a été instauré pour permettre une action efficace contre la traite des personnes. Une étude nationale sur la politique migratoire dans le cadre du Pacte mondial des Nations unies a été publiée. Une nouvelle législation sur la criminalité cyberdépendante a été introduite afin de renforcer la protection des systèmes d'information et de favoriser la coopération internationale. Cependant, jusqu'à présent, cette législation semble avoir été principalement utilisée pour restreindre l'action de la société civile et des médias plutôt que lutter efficacement contre le crime organisé. Dans l'ensemble, malgré certaines avancées législatives, leur application concrète dans la lutte contre le crime organisé reste inégale et problématique.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Avant le coup d'État de juillet 2023, le pouvoir judiciaire du Niger était formellement indépendant, mais soumis à des ingérences du pouvoir exécutif. Après le coup d'État, la Cour d'État de transition est devenue la plus haute autorité et a été fortement influencée par la junte. Les arrestations arbitraires et les détentions provisoires prolongées étaient courantes avant et après le coup d'État, avec une documentation insuffisante des prisonniers et des détentions massives à la suite de l'état d'urgence déclaré par la junte. Des acteurs de la criminalité ont exercé une influence notable sur les procédures judiciaires et les régimes de détention, notamment en obtenant des libérations prématurées et en commettant des violations de procédure. La surpopulation carcérale reste critique, en particulier dans les zones urbaines. Au cours de l'été 2024, des détenus, dont des militants islamistes, se sont évadés de la prison de Koutoukale, ce qui a entraîné l'instauration d'un couvre-feu dans la région de Tillabéri.

La corruption au sein des forces de l'ordre et les agents frontaliers au Niger continue de faciliter certains marchés criminels, en particulier le trafic d'êtres humains, les agents acceptant apparemment des pots-de-vin pour permettre le transit des migrants. Le coup d'État de juillet 2023 et ses répercussions régionales ont considérablement perturbé la coopération transfrontalière en matière de sécurité, en particulier avec le Nigeria et le Bénin, affaiblissant les efforts de lutte contre le banditisme armé et le crime organisé.

dans la région. Le recours par l'État à des groupes armés communautaires – y compris d'anciens groupes rebelles et des forces d'autodéfense, opérant parfois au-delà du contrôle des autorités – pour combattre les organisations extrémistes a permis d'assurer une protection locale, mais a également entraîné une augmentation des tensions communautaires. Les affrontements entre les factions extrémistes et les groupes d'autodéfense ont également alimenté les violences intercommunautaires, fragilisant la stabilité dans les régions touchées.

Les vastes frontières du Niger sont de plus en plus instables en raison des activités de groupes extrémistes violents, de bandits armés et de mouvements politico-militaires tels que les groupes séparatistes. La situation stratégique du pays favorise le développement de marchés criminels, notamment le trafic de drogue et le trafic d'armes, ainsi que la traite des migrants et la contrebande de cigarettes, les groupes armés exploitant ces flux illicites pour financer leurs activités. Avant le coup d'État, les autorités françaises, italiennes et nigériennes avaient uni leurs efforts pour créer un centre de formation à la gestion coordonnée des frontières, mais ces initiatives ont été suspendues à la suite des bouleversements politiques.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Niger a mis en place un cadre juridique et réglementaire complet pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en alignement avec les normes internationales. Au cours des deux dernières décennies, les autorités se sont progressivement alignées sur certaines normes de l'UE par le biais de l'adoption de lois, de décrets et d'arrêtés ministériels. L'adoption de textes clés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme, ainsi que de décrets relatifs au gel des avoirs, reflète un engagement soutenu dans la lutte contre la criminalité financière. Malgré ces efforts, des évaluations externes indiquent la persistance des vulnérabilités, notamment un risque élevé de blanchiment d'argent. Une évaluation récente a conclu à une conformité partielle aux normes mondiales et à un manque d'efficacité substantielle dans des domaines clés.

La liberté économique dans le pays demeure restreinte, les faiblesses institutionnelles créant une instabilité structurelle et freinant la réduction de la pauvreté. La corruption et les ingérences politiques nuisent à l'état de droit, tandis qu'un cadre réglementaire inadéquat pèse sur la croissance du secteur privé. La plupart des emplois sont informels, ce qui reflète un marché du travail peu développé. Malgré l'augmentation des exportations de pétrole, les progrès économiques restent lents, freinés par l'endettement et les inefficacités administratives. L'accès à la propriété est entravé par l'absence de documents officiels et par des inégalités de genre persistantes. Si les prévisions de croissance du PIB sont

relativement optimistes, leur réalisation demeure incertaine, compte tenu des défis socio-économiques persistants et du potentiel limité de développement à long terme.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

À la suite du coup d'État de juillet 2023, le gouvernement de transition du Niger a réduit ses efforts en matière de protection des victimes de la traite. Le nombre de victimes identifiées et orientées vers des services d'assistance a fortement diminué par rapport à la période précédente. Bien que le mécanisme national d'orientation soit resté opérationnel et que certaines formations destinées aux forces de l'ordre et aux acteurs de la protection aient été maintenues, les agents frontaliers ont largement effectué des contrôles visant à détecter des indicateurs de traite. Le gouvernement, en collaboration avec la société civile et des partenaires internationaux, a continué de gérer des centres d'accueil et des structures d'assistance de jour pour les victimes, mais les services sont limités, en particulier en dehors de la capitale. La coopération en matière de rapatriement des ressortissants étrangers au Niger et des victimes nigériennes à l'étranger, qui existait auparavant, ne semble plus active. Par ailleurs, bien que le Niger ait mis en place un cadre centralisé pour traiter les problématiques liées à la drogue, il n'existe pas d'éléments attestant la mise en œuvre d'initiatives actives de réduction des risques à destination des usagers de drogues.

Au cours de la période examinée, le gouvernement a mené des campagnes de sensibilisation à la traite des personnes en partenariat avec la société civile, en distribuant des documents d'information dans les langues locales et en français. Un comité interministériel a été créé pour lutter contre la mendicité forcée des enfants, et des travaux ont été entrepris pour élaborer une stratégie nationale et un plan d'action. Cependant, aucune mesure réglementaire relative aux écoles coraniques n'a pas été mise en œuvre, et aucune mesure n'a été prise pour lutter contre l'exploitation sexuelle. Les lignes téléphoniques d'assistance dédiées à la lutte contre la traite des êtres humains demeurent inexistantes. Des formations ont été dispensées aux magistrats, aux forces de l'ordre, aux travailleurs sociaux et aux agents consulaires.

La société civile au Niger reste soumise à des contraintes et ne participe que de manière limitée à la lutte contre le crime organisé. Les problèmes de sécurité et les restrictions imposées par le gouvernement entravent les activités des ONG. Cette situation s'est aggravée après le coup d'État de juillet 2023, qui a accru les risques pour les militants et perturbé l'aide apportée par les Nations unies en raison des sanctions et de la fermeture de l'espace aérien. La liberté des médias s'est considérablement détériorée avec une intensification des ingérences gouvernementales, la fermeture d'organes de presse et le harcèlement de journalistes. Les modifications apportées à la législation nationale sur la criminalité cyberdépendante ont restreint les libertés

journalistiques en rétablissant les peines d'emprisonnement pour diffamation en ligne et trouble à l'ordre public, annulant ainsi les réformes précédentes. Les mesures de répression se sont intensifiées, les arrestations d'activistes et de journalistes suscitant des condamnations de la part d'organisations de défense des droits de l'homme. Les médias internationaux sont également soumis à des formes de censure, notamment par le biais de perturbations des signaux de diffusion et d'attaques ciblées.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.